

## Morts pour la FRANCE

Plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention "Mort pour la France" figurent sur cette base de données.

Aide à la recherche <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Celle-ci a été constituée par la numérisation et l'indexation des fiches élaborées au lendemain de la Première Guerre mondiale par l'administration des anciens combattants et aujourd'hui conservées par la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense.

La mention "Mort pour la France" est accordée, suivant certaines conditions, en vertu des articles L488 à L492bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Cet ensemble de fiches nous a été transmis tel qu'il a été constitué et ne prétend pas à l'exhaustivité.

Un document historique n'a pas vocation à être enrichi et complété. En cas d'erreur manifeste, toutefois, des modifications pourront être effectuées sur le document en ligne, soit à l'initiative de l'administration, soit à la demande des particuliers souhaitant exercer leur droit de rectification conformément à l'arrêté portant création du site Internet Mémoire des hommes, en écrivant au webmestre ou à l'adresse postale indiquée dans l'aide à la recherche.

Vous avez des difficultés pour trouver la personne que vous recherchez ou vous ne la trouvez pas du tout. Nous vous invitons à vérifier les points suivants :

- Si la liste de noms trouvés est trop longue, vous pouvez affiner la recherche en mettant plus de critères (prénoms, date de naissance).
- Si vous avez des réponses qui ne correspondent pas à votre recherche ou que vous n'avez pas du tout de réponse, vous pouvez ne saisir que le début du nom ou du prénom, ce qui limitera les risques de ne pas trouver la personne si son nom n'est pas connu sous la bonne orthographe. Vous pouvez également cliquer sur " contient " pour chercher une partie d'un nom, en cas de nom composé par exemple. De même, vous pouvez ne mettre que le mois et l'année, ou l'année seule. De plus, en cliquant sur " exacte " et en la remplaçant par "avoisinante", la recherche se fera dans une période de plus ou moins deux ans par rapport à la date que vous avez indiquée dans le champ date. Vous pouvez également indiquer le numéro de département ou la zone géographique de naissance.
- Si vous n'avez toujours pas de résultat satisfaisant, cela veut dire que la personne est absente de la base, parce que soit elle n'a pas obtenu la mention, soit elle n'a pas de fiche à son nom dans le fichier original.

Vous pouvez également consulter la liste des dernières fiches ajoutées et dont la mention "Mort pour la France" a été accordée par l'ONAC.